



**SYNDICAT DE TRANSPORT  
ET DE TRAITEMENT  
DES ORDURES MÉNAGÈRES  
DE LA CORRÈZE**

*Le Chadelbos*  
19600 Saint Pantaléon de Larche  
Tél : 05 55 22 61 30  
Fax : 05 55 22 64 10  
Mail : syttom19@syttom19.fr  
**www.syttom19.fr**

## EXTRAIT DES DELIBERATIONS

### DU COMITE SYNDICAL DU SYTTOM 19

Nombre de délégués titulaires en exercice :	20
Nombre de délégués présents :	11
Nombre de votants :	12
Nombre de pouvoirs :	1

L'an deux mille quinze et le 2 juin à 14H30, le Comité Syndical du Syndicat Mixte Départemental pour le Transport et le Traitement des Ordures Ménagères, dûment convoqué le 26 mai 2015, s'est réuni à l'UIOM de ROSIERS D'EGLETONS au lieu-dit Les Chaux, sous la présidence de Monsieur Marc CHATEL.

**Étaient présents** : Messieurs Francis HOURTOULLE, Daniel GREGOIRE, Jean-Pierre AOUT, Fernand ZANETTI, Michel SAUGERAS, Marc CHATEL, Michel PLAZANET, Henri GRANET, Hervé GOUTILLE, Jean-François LABBAT, Jean-Luc RONDEAU.

**Absents excusés** : Mesdames France ROUHAUD, Jeanine VIVIER, Michèle GUILLOU, Messieurs Gérard FAISY, Bernard ROUGE, André LAURENT, Daniel ESCURAT, Philippe JENTY, Jean-François LOGE, Xavier GRUAT, Jean-Marie FREYSSELINE.

**Pouvoirs** : Madame Jeanine VIVIER à Monsieur Marc CHATEL

Le quorum étant atteint pendant toute la séance, le Comité Syndical du SYTTOM 19 peut valablement siéger et délibérer.

➤ ➤ ➤

### DELIBERATION N° 2015/06/04 : BUDGET SUPPLEMENTAIRE EXERCICE 2015

Monsieur Marc CHATEL, Président, présente le budget supplémentaire au titre de l'année 2015 qui a pour objet de reprendre les résultats constatés lors de la clôture de l'exercice précédent afin d'assurer la continuité comptable.

Il comporte également des ajustements en dépenses et en recettes indispensables au bon fonctionnement du SYTTOM 19.

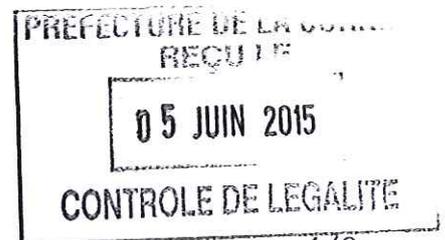
#### SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les propositions de dépenses complémentaires sont constituées de :

- + 200 000.00 € de reversement de recettes des Eco-organismes.
- + 94 610.83 € d'ajustement de prévision de dépenses d'amortissement des investissements réalisés.

Les propositions de recettes complémentaires sont constituées de :

- + 200 000.00 € de recettes des Eco-organismes.
- + 3 506 642.00 € correspondant aux excédents 2014 reportés.



## SECTION D'INVESTISSEMENT

Les propositions de **dépenses complémentaires** sont constituées de :

- + 30 000.00 € de dépenses supplémentaires pour des études concernant les travaux à réaliser sur les 2 usines de valorisation énergétique.
- + 550 000.00 € de dépenses pour les travaux sur l'UVE de Saint Pantaléon de Larche qui concernent :
  - le désamiantage et remplacement des fenêtres des bâtiments ;
  - la réfection de la salle de commande et de la salle de réunion ;
  - le remplacement d'un ballon dégazeur faisant l'objet du contentieux avec INOVA ;
  - Les réparations des conduits d'alimentation des serres municipales.
- + 3 874 682.95 € correspondant au besoin de financement 2014 de la section d'investissement.
- + 291 783.66 € correspondant aux restes à réaliser du centre de transfert de Naves.
- - 215 000.00 € de dépenses imprévues.
- - 50 000.00 € pour autres matériel et outillage.

Les propositions de **recettes complémentaires** correspondent à :

- + 4 166 466.61 € pour combler le besoin de financement de la section d'investissement en 2014 et les restes à réaliser du CT de Naves.
- + 1 991 791.17 € de virement de la section de fonctionnement.
- + 180 000.00 € de subvention de l'ADEME.
- + 94 610.83 € d'ajustement de prévisions d'amortissement qui équilibre la dépense du même montant figurant en section de fonctionnement.

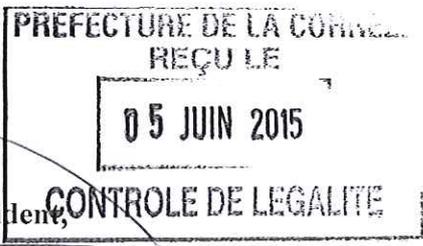
Une annulation de l'emprunt prévu au budget primitif de 1 951 402 €.

*La présente délibération est adoptée à l'unanimité par les membres du Comité Syndical.*

Fait et délibéré les mois, jour et an que dessus,  
Au registre sont les signatures,  
Pour copie conforme,  
A Rosiers d'Egletons, le 02 juin 2015

Le Président,

 **Marc CHATEL**



Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture le 05/06/2015.....et publication ou notification du 05/06/2015.....